

6 avril 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République et candidat à l'élection présidentielle 2002, sur ses propositions en faveur de l'outre-mer, notamment son évolution institutionnelle et son développement économique et social, Schoelcher, le 6 avril 2002.

Monsieur le Maire de Schoelcher, Cher Alfred ALMONT,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers compatriotes martiniquais,

Je vous remercie de m'avoir fait l'amitié de me rejoindre ici pour évoquer l'avenir de notre pays. A toutes et à tous, j'adresse le salut le plus chaleureux, le salut du cœur, le salut de l'amitié et de la fraternité républicaine. Un salut affectueux que je destine à tous les Martiniquais, y compris ceux qui travaillent et qui vivent en métropole.

Je suis heureux d'être avec vous. Avec vous, cher Pierrot Petit et cher Anicet Turinay, qui portez avec tant de chaleur et de passion les couleurs de la Martinique à l'Assemblée Nationale. Avec vous tous élus, militants et amis qui savez vivre vos convictions et les faire triompher.

J'éprouve aujourd'hui, sur cette terre de Martinique, une très grande joie mêlée d'un sentiment de gravité.

Une très grande joie parce que c'est toujours avec bonheur que je retrouve l'outre-mer, que je revois cette région de Martinique. Une région que je connais, que j'aime profondément, que j'aborde avec le même respect et le même émerveillement à chacune de mes visites.

La France ne serait pas elle-même sans la richesse humaine, sans la diversité culturelle, sans la variété des horizons que vous lui apportez. Elle ne serait pas tout à fait la République sans le message universel que l'outre-mer lui inspire. Elle n'aurait pas la même grandeur sans ces multiples talents que les femmes et les hommes d'outre-mer ont fait éclore dans tous les domaines, intellectuel, scientifique, artistique ou sportif.

Cet héritage et cette fierté, cette richesse culturelle, je les ressens tout particulièrement en Martinique, où se mêlent depuis toujours les influences arawak, taïno, caraïbe, européenne, africaine et hindoue - toutes unies dans la culture créole, dans une langue savoureuse et originale, imprégnée d'art de vivre et d'humanisme.

Oui, je suis fier de l'outre-mer, fier et heureux de la dimension mondiale qu'il apporte à la France, des nouvelles frontières qu'il donne à l'Europe.

Cette fierté et cette joie se mêlent d'une certaine gravité face à l'importance et l'urgence des choix qui sont devant nous et des défis qu'il nous faut relever.

Il nous faut combattre l'insécurité qui se développe dans nos sociétés de façon inquiétante.

Saurons-nous affirmer avec force l'autorité de l'Etat, le devoir absolu, irrévocable et impérieux qu'il a d'assurer la sécurité de tous, en commençant par les citoyens les plus démunis, les premiers à supporter les conséquences de la violence et de l'affaiblissement du lien social ?

L'Europe ouvre un espace nouveau à nos entreprises. Elle modifie déjà notre vie de tous les jours et donne plus de poids à la France sur la scène internationale. Saurons-nous utiliser ce levier ?

Saurons-nous faire de l'outre-mer une richesse pour l'Union européenne et de l'Union européenne une chance pour l'outre-mer ?

Partout dans notre pays, la démocratie locale émerge. Elle sera dans les années à venir le grand chantier d'une nouvelle citoyenneté. Saurons-nous réussir cette réforme pour l'outre-mer comme pour la métropole ? Saurons-nous donner à ses collectivités la liberté et la reconnaissance dont elles ont besoin sans méconnaître l'unité de la République ?

Enfin, nous bénéficions d'un environnement économique plus favorable, même si certains signes de ralentissement sont apparus récemment. Saurons-nous utiliser ces marges de manœuvre pour créer une véritable égalité économique entre l'outre-mer et la métropole, pour remplacer une logique d'assistance par une logique de croissance et d'activité ?

Ce sont ces questions auxquelles nous devons répondre. Ce sont ces défis que nous devons relever. Après cinq années d'hésitation, de confusion, d'idéologie dirigiste, cinq années d'une politique socialiste sans envergure car sans réelle attention portée à l'outre-mer, le temps n'est plus à la confection de nouveaux rapports ni à la convocation d'Etats généraux. Le temps est à l'action. Dans la suite des propos que je vous ai tenus il y a deux ans, à Madiana, je vous invite à faire le choix d'un outre-mer fort et ambitieux. Un outre-mer tourné vers l'avenir et solidement ancré dans notre communauté nationale. Un outre-mer fondé sur la réaffirmation du pacte républicain et sur la réalisation de l'égalité économique, ultime étape de l'accès à la pleine citoyenneté de chacun par le travail et la dignité.

Ce pacte républicain, je veux le réaffirmer devant vous en m'engageant à mettre fin à cette incertitude institutionnelle qui, ces derniers temps, s'est développée en Martinique, sur fond de malaise diffus.

Les causes de ce malaise sont connues. Il y a d'abord une certaine perte des repères, une difficulté croissante, notamment pour les jeunes, à se reconnaître dans les structures collectives : famille, école, commune ne constituent plus les points de stabilité qu'ils étaient autrefois.

La Martinique n'est pas épargnée par la forte montée de la violence et de l'insécurité. La délinquance de voie publique, qui regroupe les infractions les plus durement ressenties, les plus contraaires aussi au respect que chacun doit porter à l'autre, a progressé dans les départements d'outre-mer de 20 % au cours des cinq dernières années.

A côté de l'insécurité, il y a toutes les difficultés liées à une économie qui n'enregistre pas la croissance que l'on pouvait légitimement attendre. L'activité de la Martinique reste fortement concentrée sur un nombre limité de secteurs, la canne à sucre, la banane, le tourisme. Chacun de ses secteurs est fragile : la canne dépend fortement des mécanismes de garantie du revenu sucrier. La banane, qui représente 30 000 emplois directs ou indirects aux Antilles, doit se défendre contre les agressions constantes des sociétés multinationales qui se partagent le marché mondial et vous connaissez l'énergie que je consacre pourtant à la défense de cette production. Le tourisme est confronté à la concurrence très vive de destinations voisines qui possèdent de réels avantages en termes de compétitivité. Il est aussi pénalisé par une desserte aérienne de plus en plus défaillante.

Tous ces secteurs doivent affronter le poids de l'éloignement, celui de l'insularité, les conséquences économiques de l'étroitesse des marchés locaux, le déficit de compétitivité par rapport à des pays voisins où le niveau de vie est beaucoup plus bas. Ils ne peuvent se développer que si l'on met en place les instruments nécessaires pour compenser ces handicaps. Des instruments que l'on a malheureusement affaiblis au cours des dernières années, par dogmatisme ou par manque d'intérêt et de volonté politique.

Ce relatif immobilisme économique a des conséquences sociales. Le chômage est omniprésent dans votre département : il atteint presque 30 % de la population active, c'est-à-dire le triple de la métropole. C'est un chômage de longue durée, qui installe l'amertume et le désespoir. Alors que nous avons connu plusieurs années de croissance exceptionnelle, le nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion a continué d'augmenter en Martinique.

Aux problèmes économiques et sociaux s'ajoute la difficulté d'être à la fois créole, caribéen, français et européen. Difficulté aggravée par un certain manque de respect, par les excès du

centralisme, par le sentiment que la métropole ne sait pas écouter et que l'Etat peine à comprendre et à se réformer.

Les aides que l'on attend après une sécheresse ou le passage d'un cyclone ne viennent pas, ou pas assez vite, alors même qu'elles sont indispensables au redémarrage de l'activité. Les projets de développement économique que l'on vient exposer à Paris cheminent lentement dans les administrations centrales, parfois pendant des années, et lorsqu'on a l'impression qu'ils ont enfin surmonté la barrière de l'indifférence polie, ils se heurtent soudainement à un refus aussi brutal qu'inattendu.

Ce sont ces difficultés économiques, ces lourdeurs administratives, le poids de cette indifférence, ce manque de reconnaissance et de respect qui finissent par créer, en Martinique comme dans les autres départements d'outre-mer, un certain malaise.

Mais ce malaise ne doit pas remettre en cause ni affaiblir notre pacte républicain. Car, je le sais, vous ne souhaitez pas de rupture avec la France. Vous voulez légitimement être reconnus dans votre personnalité, dans votre dignité, dans votre identité. Vous voulez recevoir les moyens de mieux prendre en charge votre destin.

Vous êtes fiers d'être français, et d'appartenir à la communauté européenne. Vous savez tout ce que la départementalisation vous a apporté : le développement économique, l'égalité sociale, que j'ai personnellement voulue et qui a été réalisée en 1995, avec l'alignement du SMIC sur celui de la métropole. Vous savez ce que le rattachement à l'Europe a de prometteur. Vous souhaitez évidemment arrimer, indexer votre avenir sur cette zone de croissance, d'échanges et de stabilité. Mais tout en renforçant les liens de l'histoire et de la solidarité, vous voulez aussi disposer de plus d'instruments pour répondre à vos besoins spécifiques. Pour assurer votre développement économique. Pour faire rayonner une culture incroyablement diverse et vivante. Pour mettre en place une politique de transports adaptée à votre insularité et à votre environnement. Pour mener, dans la zone du monde qui est la vôtre, une coopération régionale en rapport avec vos aspirations.

Pour y parvenir, il ne faut pas éloigner la métropole des départements d'Amérique, comme s'ils étaient une charge financière ou une survivance historique. Il faut au contraire donner à chaque région toute sa place dans la communauté nationale, en tenant compte de l'environnement dans lequel elle évolue, de ses difficultés particulières et des priorités spécifiques qu'elle veut se donner.

Nous devons refuser très clairement et très énergiquement toute politique de l'indifférence, qui, vous le savez, n'a jamais été la mienne, et qui consisterait, sans caricature excessive, à dire qu'aujourd'hui, l'outre-mer est " loin ", et que demain, il sera " dehors ". Je veux mener avec vous une politique de l'engagement, qui prendra à bras-le-corps les difficultés, les différences de l'outre-mer et qui affirmera que ces difficultés et ces différences doivent être assumées ensemble, au sein de la République.

Je ne connais qu'un seul peuple, je ne reconnais qu'une seule nation au sein de la République, le peuple français et la nation française. La richesse de ce peuple et de cette nation, c'est sa diversité, la pluralité de ses cultures, la force de ses identités. Les Français de l'outre-mer le savent bien, eux qui nous ont rejoint avant même le Comté de Nice, ou la Savoie.

Je suis choqué que les auteurs de la récente loi d'orientation aient pu parler d'un pacte entre la République et l'outre-mer, comme si l'outre-mer n'était pas la France. Je suis choqué que l'on ait contraint les élus des départements d'Amérique à se réunir dans une sorte d'assemblée constituante, chargée de proposer sur commande des évolutions statutaires. Sans se préoccuper de leur conformité à notre Constitution. Sans songer à l'inquiétude qu'une telle méthode pouvait susciter dans la population en lui faisant craindre un relâchement du lien avec la République dont elle mesure chaque jour l'importance.

Vous savez que je souhaite entreprendre une réforme de l'ensemble de nos collectivités territoriales, de métropole comme d'outre-mer. Je considère en effet que, 20 ans après les lois de décentralisation, il est devenu indispensable de rénover le titre XII de la Constitution relatif aux collectivités territoriales de la République. Il faut bâtir une nouvelle architecture des pouvoirs pour que se développe une véritable démocratie de proximité donnant davantage de responsabilités

aux élus locaux. Cette réforme est d'autant plus nécessaire outre-mer que vous êtes éloignés des centres de décision nationaux, que vous avez des problèmes très spécifiques par rapport à ceux du reste du pays et que vous évoluez dans un environnement international particulier.

Mais il est de mon devoir de Président de la République de rappeler qu'une telle réforme ne peut être engagée dans le désordre, la confusion, la précipitation et l'improvisation. En ma qualité de gardien des institutions, je ne peux accepter que l'on s'engage, sous la pression des uns ou des autres, dans des révisions aléatoires et au coup par coup de la Constitution. Ce serait la meilleure façon de favoriser les surenchères, les dérives de toute nature et, au bout du compte, le démembrement de la République. Je déplore que le gouvernement socialiste ait pris la responsabilité d'engager un débat statutaire sans en avoir fixé préalablement les limites dans sa loi d'orientation. Cette méthode est dangereuse pour nos institutions et je la condamne. Comme je l'ai dit à maintes reprises, et notamment à Madiana en mars 2000, notre cadre constitutionnel doit être préalablement rénové de façon globale et cohérente pour l'ensemble de nos collectivités. J'ai fixé quatre limites.

Quelle que soit la voie choisie, la réforme doit d'abord respecter l'unité et l'indivisibilité de la République.

Deuxièmement, elle doit être compatible avec les principes fondamentaux de notre pacte républicain qui figurent dans notre Constitution.

Troisième règle essentielle, les populations devront être consultées sur tout projet qui modifierait le statut actuel de leur collectivité et qui devrait obligatoirement être conforme à la Constitution et à son titre XII rénové.

Enfin, l'évolution de chaque collectivité ne peut remettre en cause son appartenance à l'Europe. L'article 299-2 du Traité d'Amsterdam, qui vous a donné le statut de région ultrapériphérique, de même que votre intégration réussie dans la zone euro ont renforcé votre dimension européenne. En vous éloignant de l'Europe, on irait à l'encontre du but recherché : donner à chaque collectivité les meilleures chances, lui ouvrir les plus larges perspectives d'avenir.

C'est dans le cadre de ces quatre principes, qu'un véritable débat peut s'engager. Un débat dans lequel chaque collectivité devra se sentir libre de son choix, y compris, bien entendu, et je le dis très clairement, celui de garder son statut départemental actuel. Une liberté de choix qui signifie évidemment que la Martinique ne doit pas se voir imposer le choix de la Guyane ou celui de La Réunion.

Il n'a jamais été dans mon intention de vous proposer la suppression du statut de DOM, ni de vous inciter à le quitter. J'ai souvent souligné au contraire tout ce qu'il avait apporté à l'outre-mer, notamment dans le domaine social. Mais il faut s'interroger sur la nécessité de lui donner un nouveau souffle en donnant plus d'ampleur au régime d'adaptation prévu par l'article 73 de la Constitution.

Je ne suis pas non plus hostile à prévoir dans la Constitution que, pour certaines matières qui relèvent du domaine législatif au niveau national, une compétence réglementaire puisse être attribuée à une assemblée locale. Je pense par exemple au problème des transports, avec toutes les difficultés que vous rencontrez tant dans l'application de la loi Sapin qu'avec la récente ordonnance prise par le gouvernement.

De telles évolutions sont légitimes parce qu'elles vont dans le sens d'une plus grande décentralisation en même temps qu'elles préservent l'unité de la République.

Enfin, quel que soit son choix statutaire, la Martinique doit, comme les autres collectivités d'outre-mer, avoir les moyens de parler au nom de la France dans toutes les instances de coopération régionale.

C'est une question de bon sens. La France ne peut pas avoir de meilleurs représentants que ses élus d'outre-mer, qui sont parfaitement au fait des réalités locales et régionales.

Que ce soit dans l'Atlantique, dans l'océan Indien ou dans le Pacifique, je souhaite que les élus d'outre-mer puissent s'exprimer au nom de la France et signer des accords de coopération régionale engageant notre pays. Je le souhaite avec détermination. C'est pourquoi en mars 2000, j'ai réuni à la Guadeloupe un sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Caraïbe auquel

les élus des trois départements d'Amérique ont été pleinement associés. De la même façon, je me suis fait représenter par les exécutifs de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane au sommet des chefs d'Etat de l'Association des Etats de la Caraïbe qui s'est tenu au Venezuela en décembre 2001.

Je me suis en revanche très naturellement opposé au Gouvernement socialiste lorsque celui-ci a prétendu que la France n'avait plus sa place dans cette organisation internationale et que la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane devaient y siéger comme des Etats indépendants. Je m'y suis opposé parce que, dans le rôle qui est le mien de veiller au respect des traités internationaux, cette façon de faire était contraire au Traité international ratifié par le Parlement français, qui prévoit que la France est membre associé de l'Association des Etats de la Caraïbe. Je m'y suis opposé parce qu'elle était contraire à l'unité de la République. Je m'y suis opposé aussi parce qu'elle était réductrice et contre-productive : les élus d'outre-mer doivent parler dans les enceintes internationales au nom de la France, avec toute la force que donneront à leur engagement la détermination et la solidarité de 60 millions de Français et de 350 millions d'Européens. Ils méritent pleinement qu'on leur fasse confiance, car ils ont le sens des responsabilités et sont dignes de représenter notre pays.

J'ai toujours eu la même approche de la coopération régionale. Je n'en dirai pas de même de la politique socialiste qui multiplie les contradictions sur cette question. Faisant preuve d'irresponsabilité constitutionnelle en oubliant qu'un traité est supérieur à la loi, fut-ce la loi d'orientation. Mélangeant tendance indépendantiste et jacobinisme autoritaire. Pour la gauche, tantôt les élus n'ont plus de lien avec la France, tantôt ils doivent être sous la tutelle d'un ministre ou d'un préfet, comme c'est le cas à la Commission de l'Océan Indien. Dans le même temps, ils reçoivent des instructions d'un gouvernement qui ne les consulte pas et qui leur demande, de surcroît, de défendre des positions indéfendables.

Chers Amis, c'est tout cela qui me choque et que je veux changer.

Les valeurs qui fondent notre pacte républicain doivent aussi et surtout être réaffirmées sur le terrain économique et social. Car c'est sur ce terrain que se joue votre avenir. Après l'égalité politique, après l'égalité sociale, nous devons nous fixer pour objectif d'atteindre l'égalité économique. Il s'agit de substituer une logique d'activité à une logique d'assistanat, autour d'un modèle de développement qui valorise vos atouts, en particulier votre jeunesse et qui réduise vos handicaps, notamment ceux qui sont liés à l'éloignement.

Pour atteindre ce but, je proposerai dès cette année au Parlement d'adopter une loi de programme d'une durée de 15 ans, fixant des objectifs chiffrés, qui indique clairement aux acteurs économiques, publics et privés, le cadre dans lequel ils auront à prendre leurs décisions. Vous le savez, j'ai voulu, initié et soutenu toutes les grandes réformes économiques et sociales qui ont bénéficié à l'outre-mer : la défiscalisation en 1986, le lancement des programmes européens POSEIDOM en 1987, les exonérations de charges de la loi PERBEN en 1994, l'alignement du SMIC sur la métropole en 1995.

Le chômage et l'inactivité ne sont nullement des fatalités outre-mer. L'expérience le montre : il est possible d'enregistrer des succès si l'on sait valoriser les atouts de vos régions, si l'on sait créer des instruments permettant de compenser leur isolement géographique et abaisser les coûts trop élevés du travail et du capital qui les pénalisent par rapport aux pays voisins.

Donner à l'outre-mer les moyens de la croissance, c'est d'abord assurer la continuité territoriale avec son environnement immédiat comme avec la métropole. Nous vivons dans une société d'échanges où le premier facteur de développement réside dans le contact avec l'extérieur. C'est particulièrement vrai pour votre économie tournée vers le développement du tourisme.

Je m'engage à faire bénéficier les collectivités d'outre-mer d'un dispositif d'abaissement du coût des transports. Ce système, que nous mettrons en place grâce à un partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et l'Europe, vaudra non seulement pour les billets d'avion, mais aussi pour les liaisons maritimes ou pour le fret à l'exportation. Je m'engage aussi à créer pour les jeunes en cours d'études un " passeport mobilité " assurant la prise en charge de leurs billets d'avion, en combinant le système des bourses universitaires et les conventions avec des organismes de

formation. Il faut desserrer le piège de l'isolement qui entoure vos économies.

Donner à l'outre-mer les moyens de la croissance, c'est aussi permettre à ses entreprises de lutter à égalité avec celles qui sont implantées dans les pays voisins.

Pour cela, il est indispensable d'abaisser les charges sur les bas salaires. La réforme initiée par Dominique PERBEN, en 1994, a permis de le faire. Elle s'est traduite par la création de nombreux emplois dans le secteur marchand, soutenant la croissance des régions d'outre-mer tout au long de ces dernières années. Elle a contribué au recul de l'économie parallèle. Après l'avoir critiquée, les responsables socialistes ont bien été forcés de s'y rallier.

Il faut maintenant renforcer le dispositif, en supprimant toute charge sur les bas salaires. En étendant pleinement cette mesure au secteur du bâtiment et des travaux publics, premier pourvoyeur d'emplois du secteur privé. Et en éliminant les effets de seuil de la loi d'orientation qui pénalisent fortement les entreprises embauchant un onzième salarié. Je propose une exonération de charges sociales pour les 10 premiers salariés de chaque PME.

Dans le même temps, des mesures spécifiques doivent être prévues pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'insertion professionnelle des personnes maintenues dans la précarité avec les minima sociaux. La solidarité, ce n'est pas aider les gens à survivre dans l'exclusion, c'est leur tendre la main pour les aider à s'en sortir. Il faut donc mettre en place un système efficace d'incitation au retour à l'emploi. C'est d'autant plus nécessaire que, sans action volontaire dans ce domaine, l'alignement du RMI sur le niveau de la métropole risque de conduire à un recul économique et social, en aggravant les phénomènes d'exclusion et de travail informel.

Je propose donc que l'entreprise recrutant un bénéficiaire du RMI sur un contrat à temps complet d'un an minimum incluant une formation obligatoire, se voie reverser le montant de cette prestation. On passerait ainsi d'une logique d'indemnisation à une véritable logique d'activité.

Donner à l'outre-mer les moyens de la croissance, c'est enfin recréer un système efficace de soutien aux investissements. Le coût plus élevé du crédit et des assurances, la rareté des capitaux, la difficulté qu'il y a à amortir les nouveaux équipements justifient pleinement une politique de défiscalisation. Le dispositif qui avait été instauré en 1986 a rendu de grands services aux économies ultramarines en maintenant, année après année, une croissance forte. Il a rencontré l'assentiment unanime des acteurs économiques et des partenaires sociaux. Au lieu de chercher à réduire la portée d'un tel dispositif, il faut au contraire imaginer un nouveau mécanisme plus adapté à l'économie d'aujourd'hui et susceptible de relancer fortement l'investissement outre-mer.

Pour cela, il est nécessaire d'inverser la logique actuelle qui consiste à énumérer limitativement les secteurs pouvant bénéficier de la réduction d'impôt. Toutes les activités devront être déclarées éligibles, à l'exception de celles qui seront exclues par le législateur, soit parce qu'elles risquent de donner lieu à des abus, soit parce que la réglementation communautaire l'exigera. Le taux de l'aide fiscale devra également être majoré pour les secteurs jugés prioritaires, par exemple le logement ou les activités d'exportation. On laissera ainsi chaque collectivité plus libre de choisir les axes de développement qu'elle entend privilégier. Enfin, toute la procédure d'agrément devra être revue dans un souci de plus grande transparence.

Vous le voyez, chers Amis, ce que je veux c'est sortir de l'immobilisme et des faux-semblants pour mettre vraiment la Martinique sur la voie du progrès.

A côté de ces mesures économiques, nous devons également faire preuve de volontarisme dans le domaine social.

La formation et l'emploi des jeunes sont ici une priorité. Trop de jeunes de moins de 25 ans ne trouvent à s'employer qu'à des tâches temporaires et non déclarées. Un dispositif particulier d'exonération de charges sociales, attaché à leur personne et non à l'entreprise qui les emploie, devra être mis en place en faveur de ces travailleurs occasionnels. Il leur permettra de sortir d'une demi-clandestinité qui les prive de protection sociale et les empêche de s'installer avec confiance dans la vie.

Pour renforcer les logiques de solidarité, il faut aussi mieux prendre en compte le rôle des femmes. Je propose la création d'un salaire maternel par regroupement et consolidation des

différentes prestations actuelles. Il donnera aux mères de famille un véritable statut, en leur ouvrant également l'accès aux activités à temps partiel et aux dispositifs de formation, afin de préparer leur retour vers l'emploi lorsqu'elles le souhaiteront.

En matière de logement, les besoins restent très importants. Au-delà du maintien de l'effort financier pour le logement social, je propose un taux de défiscalisation majoré qui favorisera l'investissement dans ce secteur. Je propose également que l'accès des familles à la propriété de leur logement soit facilité en s'appuyant en priorité sur le parc immobilier des sociétés d'économie mixte. Ce sera un élément supplémentaire confortant leur insertion et leur dignité. Enfin, et je termine sur ce point, parce qu'il est essentiel : au-delà de son action dans le domaine économique et social, l'Etat devra pleinement jouer son rôle pour assurer le respect des règles républicaines. Il en a le devoir, au moment où l'insécurité devient la première cause d'inégalité entre les Français.

Tous les moyens doivent être mis en œuvre, dans une logique d'humanité et de responsabilité. Pour arrêter la spirale de la provocation et de l'impunité, il est nécessaire d'apporter une réponse immédiate à tous les délits, à toutes les incivilités. Cela passe par la création de juges de proximité, chargés de prononcer les peines les plus basses dans l'échelle des sanctions, afin que toute infraction soit immédiatement réprimée de manière proportionnée. Cela implique aussi la création de centres fermés pour les multirécidivistes et les chefs de bande. Il est indispensable de recréer des repères et d'arrêter les jeunes avant qu'ils ne basculent définitivement dans la violence.

S'agissant maintenant de la lutte contre la criminalité organisée, l'action des services de police et de gendarmerie doit s'appuyer sur des moyens renforcés, qui vont au-delà des structures existantes. C'est pourquoi je demanderai au prochain gouvernement de créer avant l'été des groupements régionaux d'intervention, composés de magistrats, de policiers, de gendarmes, de douaniers, de fonctionnaires des impôts et des autres corps d'inspection. On surmontera ainsi les blocages, les rigidités qui naissent parfois de la coordination insuffisante des services de l'Etat. On recréera aussi la confiance sans laquelle il n'y a pas de société ni de véritable dignité.

Mes chers amis,

Je suis heureux d'être venu vivre avec vous cette campagne. Vous connaissez l'affection que je porte depuis toujours à l'outre-mer et à la Martinique. Vous savez combien je me sens proche de vous, et avec quelle volonté, quelle détermination et quelle passion je continuerai à défendre la Martinique. Une Martinique fière d'être française. Une Martinique qui inspire le respect. Une Martinique moderne qui s'est construite, il y a cent ans, sur les ruines du drame de l'éruption de la Montagne Pelée. Le 8 mai prochain, nous aurons dans nos cœurs le souvenir de ces milliers de morts qui nous rappellent combien les catastrophes naturelles peuvent prendre aux Antilles des proportions terrifiantes.

Je me suis engagé devant vous sur un projet ambitieux, un projet fondé sur le respect et la confiance, un projet où il n'y a pas de place pour l'indifférence, un projet de rupture après cinq années d'une politique qui a institué le désordre institutionnel sans faire redémarrer l'économie ni améliorer le bien-être social.

Car l'enjeu est bien là : reconduire ceux qui, depuis cinq ans, n'ont pas su préparer un avenir sécurisant et prometteur de l'outre-mer dans la France, ou faire route avec ceux qui, comme moi, veulent considérer l'outre-mer autrement, comme un atout extraordinaire et indispensable pour la France, justifiant amplement la mobilisation de toutes les volontés, de tous les moyens et de toutes les énergies.

Dans ce combat que je veux mener pour la Martinique et pour l'outre-mer, j'ai besoin de vous. J'ai besoin de votre mobilisation, de votre enthousiasme, de votre confiance. Je veux construire avec vous cette France en grand, cette France ensemble, dont vous êtes la plus belle expression.

Vive la Martinique !

Vive la République !

Vive la France !

(Source : <http://www.2002pourlafrance.net>, le 9 avril 2002)

